

N° 316 Du 10 proutidor au 10  
LAISSEZ passer librement jacques Vier  
natif d la laysse Vieschamps domicilié à alz municipalité  
d alz département d l'autel âgé de 47 ans, taille  
d un m. 69 8 m cheveux et sourcils noirs gris yeux roux  
front moyen uvale net gauchain bouche moyenne menton rouge visage  
allant les cysagne inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.<sup>o</sup> \_\_\_\_\_  
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement, et prêtez-lui assistance en cas de besoin.  
Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.  
Délivré d'après l'avis approbatif de maire de la Capelle Vieschamps  
en date du 8 de le mois et sur l'attestation du citoyen antoine dandurand demeurant  
à le grand des lamel et du citoyen antoine chablat demeurant à  
auvillace lesquels ont signé avec nous. et tel Vier

chablat

dandurand siers

N° 317 Du 10 juillet  
LAISSEZ passer librement geraud Rautiere  
natif d le grand des lamel domicilié à alz municipalité  
d alz département d l'autel âgé de 16 ans, taille  
d un m. 69 m cheveux et sourcils blonds yeux roux  
front court nez moyen bouche petite menton rouge visage  
uvale marque de pubis uvole inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.<sup>o</sup> \_\_\_\_\_  
allant les cysagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni  
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement, et prêtez-lui assistance en cas de besoin.  
Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.  
Délivré d'après l'avis approbatif de l'adjoint du maire de la grand  
en date du 9 de Crimis et sur l'attestation du citoyen antoine dandurand demeurant  
à le grand des lamel et du citoyen antoine chablat demeurant à  
auvillace lesquels ont signé avec nous. et tel rautiere

chablat

antoine dandurand

geraud rautiere

N° 318 Du 10 juillet  
LAISSEZ passer librement antoine Chaury né le 21 janvier 1782  
natif d clabuinetto domicilié à Vieschamps municipalité  
d alz département d l'autel âgé de 20 ans, taille  
d un m. 70 6 m cheveux et sourcils blancs fourieux rouge  
front avance nez moyen bouche moyenne menton blanc visage  
uvale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.<sup>o</sup> \_\_\_\_\_  
allant les cysagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni  
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement, et prêtez-lui assistance en cas de besoin.  
Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.  
Délivré d'après l'avis approbatif de maire de la capelle  
en date du versant juillet et sur l'attestation du citoyen antoine clort demeurant  
à auvillace et du citoyen antoine chablat demeurant à  
jleur lesquels ont signé avec nous. tel chaury nataus fait

clort

chablat